

29 septembre 2009

09.391

Question Jérôme Amez-Droz**Mise en œuvre du projet RECOLTE**

En mars 2006, le Conseil d'Etat a lancé le projet RECOLTE (**R**éinventer l'**E**tat avec la **CO**llaboration de **Tou-tEs**) auprès de collaborateurs de l'administration cantonale et du corps enseignant. Le but était de rassembler un maximum de propositions et d'idées de la part de toutes et tous pour réformer l'Etat.

Sauf erreur, le premier prix a été attribué à une personne qui proposait de rendre payantes les places de parc des collaborateurs de l'administration, y compris du corps enseignant.

- Je souhaite savoir si cette proposition a été mise en œuvre, et si oui, à quelle date? Si cette proposition n'a pas été mise en œuvre, je souhaite savoir dans quel délai le Conseil d'Etat pense mettre en pratique cette proposition.
- Je remercie également le Conseil d'Etat de nous rappeler le montant estimé des recettes en rapport avec cette proposition.
- Qu'en est-il des autres propositions? Ont-elles fait l'objet d'un suivi?